

***Les familles rurales de Jendouba
face au Code forestier :
un Léviathan ?***



***Pr Sofiane Bouhdiba
Université de Tunis***



Parcs Nationaux et Réserves Naturelles de TUNISIE



LISTE DES AIRES PROTÉGÉES EN TUNISIE
 La liste des aires protégées, répertorie 17 parcs nationaux et 27 réserves naturelles ; soit un nombre de 44, totalisant une superficie de 582 900 ha environ.

PARCS NATIONAUX				
Ordre	Aires protégées	Année de création	Superficie	Gouvernement
1	El Fejja	1996	2637	Jendouba
2	Chaambi	1980	6223	Kasserine
3	Bouhedma	1980	16488	Sidi Bouzid et Gafsa
4	Bou Kornine	1982	1928	Ben Arous
5	Iles Zembra et Zembretta	1977	5095	Nabeul
6	Ichkeul	1980	12608	Bizerte
7	Sidi Tout	En cours	6315	Médénine
8	Jbil	1994	150 000	Kébili
9	Aghilla	2010	16249	Kasserine et Sidi Bouzid
10	Jbel Zaghdoud	2010	1292	Kairouan
11	Jbel Orbata	2010	5746	Gafsa
12	Dghoumes	2010	8000	Tozeur
13	Senghar – Jabbes	2010	287000	Tataouine
14	Jbel Zaghouan	2010	2004	Zaghouan
15	Jbel Serj	2010	1220	Siliana
16	Jbel Chitana – Cap Nègre	2010	10122	Béja et Bizerte
17	Oued Zeen	2010	6700	Jendouba

RÉSERVES NATURELLES				
Ordre	Aires protégées	Année de création	Superficie	Gouvernement
1	Ain Chrichira	1993	122	Kairouan
2	Ain Zana	1993	47	Jendouba
3	Khechem El Kelb	1993	307	Kasserine
4	Jbel Khroufa	1993	125	Béja
5	Sebkhat Kelbia	1993	8000	Sousse
6	Jbel Bouramli	1993	50	Gafsa
7	Majen Chitane	1993	10	Bizerte
8	Jbel Touati	1993	961	Kairouan
9	Tourbière de Dar Fatma	1993	15	Jendouba
10	Ettella	1993	96	Kasserine
11	Jbel Serj	1993	93	Siliana
12	Grotte de chauves-souris d'El Haouaria	1993	1	Nabeul
13	L'île de Chikly	1993	3	Tunis
14	Complexe des îles kneiss	1993	5850	Sfax
15	Jardin botanique de Tunis	1996	8	Tunis
16	Galite-Galiton	1980	450	Bizerte
17	Jbel Saddine	2009	2600	Kef
18	Oued Dkouk	2009	5750	Tataouine
19	Jbel El Ghorra	2010	2539	Jendouba
20	Mélique-jebel Essif	2010	2322	Kef
21	Jbel Rihana-jebel goulebe	2010	2000	Sidi Bouzid
22	El Gonna	2010	471148	Sfax
23	Kef Errai	2010	1227	Siliana
24	Bassin Versant d'Oued Gabès	2010	523	Gabès
25	Jbel Bent Ahmed	2009	1541	Jendouba
26	Thelja	2009	675	Gafsa
27	Jbel Hammanet	2011	1168	Nabeul

★ Parc National
 ▲ Réserve Naturelle
 Echelle: 1/2 100 000



CODE FORESTIER
Et ses textes d'application

2017

« Le patrimoine forestier est une richesse nationale.

Sa protect^o et son développem^t constituent une exigence fondamentale de la politique nationale de dév éco et social.

Il est du devoir de tout citoyen de contribuer à son extens^o et à sa sauvegarde » (2017)

Les changements climatiques et en particulier l'augment^o des températures ont affecté ce patrimoine forestier

Incendies se sont déclenchés dans la forêt de Aïn Draham le 10 août 2021, dans trois zones simultanées : Mankoura, Babouche et Dar el Alia.

Sect^o entière aux incendies

article 96 : entre 50-150 DT d'amende/peine de prison allant de 16 jours à 3 mois. Si l'incendie atteint la forêt, l'auteur risque 3 mois à 2 ans de prison.

Si la mise à feu est volontaire, art 98 prévoit une sanction de 12 ans d'emprisonnement, voir la peine de mort en cas de décès causé par l'incendie

Des pare-à-feu et des ceintures de protection sont aménagés par la DG de la Forêt : zones dépourvues d'arbres pour éviter la propagat° du feu.

Cependant, les habitants plantent dans ces zones afin de se les approprier. De même, par manque d'entretien par les services de l'Etat, la nature reprend ses droits dans ces zones. Elles ne sont donc pas toujours opérationnelles

Les dommages liés aux incendies du mois d'août 2021 ont été estimés à 9 milliards de dinars

Les gardiens (militaires) mal payés démunis face aux criminels se procurant illégalement les ressources animales et végétales de la forêt



Tours de surveillance placées à l'usage des gardiens au sein de la forêt, afin de pouvoir alerter en cas d'incendies ou de vol de bois, ne sont pas efficaces car pas utilisées

A woman wearing a green headscarf, a blue long-sleeved top, a red vest, and a leopard-print skirt stands on the left, holding a wooden staff. In the center, a girl in a pink hoodie and pants stands with her hands in her pockets. On the right, a boy in a red jacket and a striped beanie looks towards the left. The background shows a dirt path, a clothesline with laundry, and a simple building with a corrugated metal roof. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

***LES FAMILLES FORESTIERES FACE AU
CODE FORESTIER***

Confinement : coupe de 400 chênes zeen (ch des Canaries) pluricentennaires dans la localité d'Aïn Sallam à Aïn Draham a provoqué beaucoup de réact°

La coupe s'est faite à la tronçonneuse, en plein jour, car l'abattage nocturne se fait souvent à la hache

CF coercitif, et l'image du garde forestier est associée à celle d'un agt de répress° (hakem), plutôt que celle d'un fct°nre agissant pour la préservat° de la nature pour l'intérêt de la sté et les besoins des gén° futures



***Dans les forêts fréquentées par les bergers, les tiges de chêne zeen sont coupées pour donner à manger au bétail les feuilles qu'elles portent
Le bois de l'arbre sert pour le chauffage/charbonnage***



Point de vue

Les coupes sélectives concernent certaines espèces dont le laurier sauce, aulne, frêne, orme qui ont tendance à se raréfier

Espèces utilisées par les artisans

Moins d'efforts de reboisement, insuffisant pour compenser les coupes/incendies

« À chaque fois, ça a lieu pendant les périodes de crise, quand l'État est faible. Ça s'est vu pendant la Rév^o »

Entre 2010 (Printemps arabe) et 2013, 118 680 arbres coupés illégalement

« Un million de personnes vivent dans la forêt. Or le texte est trop sévère avec les habitants de Khroumirie et les exclut largement de la mise en valeur des ressources naturelles. L'État s'est approprié la forêt depuis la colonisat^o »

« Paradoxalement, la politique destinée à protéger la ressource a abouti à une dégradation non négligeable »

L'abs/perspectives de dév a amené la pop° locale à surexploiter la forêt pour survivre, dans une sit° de précarité et de press° démo

Sanctions non dissuasives



LA REFORME DU CODE FORESTIER

La plupart des entretiens que nous avons effectué ont souligné la nécessité de réviser certains articles coercitifs du Code forestier de 2017

Art 18, 26, 36 rendent difficile l'accès des paysans aux ressources forestières (branches d'arbre, arbres, liège)

Il est vrai que le Code forestier vise d'abord, dans son principe, à protéger l'écosystème forestier

Ttefois, nos entretiens avec des responsables de la SC nous ont permis de poser l'hypothèse que, en empêchant les villageois d'exploiter les ressources de la forêt, le législateur les prive de revenus, car dans certaines rég° il n'existe aucune forme d'activité alternative honnête

Or, priver les paysans d'exercer une activité rémunérée revient à les pousser à émigrer et à gonfler les rangs de l'exode rural, sans perspectives réelles d'avenir, avec les risques de surpop° dans les nouveaux quartiers périphériques des communes

En brisant le lien quasi naturel du paysan jendoubien avec « sa forêt », on risque de le désintéresser, et en tous les cas de le rendre moins vigilant aux risques de destruct° /écosystème

Cela pourrait expliquer en partie l'intensité des incendies forestiers qui frappent la région depuis le début du mois d'août 2021

Ces incendies, en réduisant les ressources forestières, pourraient provoquer à leur tour de nouvelles vagues d'exode rural à Jendouba

Art 18 CF : « L'aliénat° des produits quelle qu'en soit la nature et provenant des forêts de l'Etat, ne pourra être effectuée que par voie d'adjudicat° pb, annoncée au moins 15 jrs à l'avance par voie de presse.

Des affiches relatives à l'adjudication seront également apposées dans les bureaux du min chargé des forêt ainsi que dans les sièges du gouv et de la délégat° où se trouvent ces produits... »

Art 26 : « Les adjudicataires ou cessionnaires de gré à gré sont tenus de respecter tous les arbres réservés dans leurs ventes, sous peine d'une amende de 20 à 100 DT par pied d'arbres et qui ne pourra être inférieure à 5 fois la valeur de l'arbre calculée d'après le PV de la coupe, sans préjudice des dommages-intérêts et de la restitut°, soit en espèces, soit en matière au choix de l'adm°... »

A misty forest scene with trees and a grassy mound. The text "Conclusion..." is overlaid in the center.

Conclusion...

Dorra Sassi
Photography

Réviser certains art du CF, en vue de les assouplir

***Rréconcilier le paysan avec son écosystème et lui éviter d'émigrer
systématiquement pour chercher un emploi dans les villes***

***Femmes mises à l'écart et empêchées d'exploiter les ressources
forestières, du fait de leur manque d'éduc° et leur incapacité à
participer aux cess° de gré à gré en concurrence avec les hommes***

